



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.


Français ▼

## Déclaration de changement de nom d'usage (nom de l'époux ou de l'épouse) (Service en ligne)

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Permet de déclarer à l'Assurance maladie un changement de nom d'usage lorsqu'il s'agit d'ajouter ou de retirer le nom de votre époux ou de votre épouse.

Le téléservice permet également de déclarer un double nom (époux(se)-époux(se)).

Accéder au  
service en ligne 

(<https://www.service-public.fr/compte/activer-un-espace-particulier?lienDemarche=https://psl.service-public.fr/mademarche/ChangementNomUsage/demarche>)

Vérfié le 04 janvier 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Comment inscrire le nom de son mari ou de sa femme sur ses papiers ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33250>)
- Nom d'usage : utilisation du nom de sa femme ou de son mari (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F868>)